



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 11 octobre 2023**

Délibération n° 21

L'an deux mille vingt trois, le onze octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 05 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
19/10/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Madame Brigitte BENAT à Monsieur François CHATAING, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Quentin PETIT à Madame Ginette VINCENT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME

Secrétaire de séance : Guy CHOUVET

La séance a été levée à : 22 H 40

Rédacteur : Jonathan VALIN-BIDON Développement Economique - Affaires Foncières

Objet :	Opération "coup de pouce pouvoir d'achat"
----------------	---

Rapporteur : Jérôme EYNARD

La Ville souhaite soutenir le pouvoir d'achat de ses habitants et encourager les pratiques d'achats locaux auprès des artisans commerçants de son centre-ville.

Pour ce faire, il est proposé que la Ville accorde une subvention maximum de 20 000 € à l'Office de commerce et de artisanat de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour permettre la mise en place d'une « Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat ».

Délibération n°21 du mercredi 11 octobre 2023

Cette subvention permettra la création de 2 000 chèques « Euro Ponot » d'une valeur faciale de 10 €. L'Office de commerce et de l'artisanat aura la charge de leur gestion et de leur distribution.

Les consommateurs pourront venir récupérer des « Euro Ponot » auprès de l'Office de commerce et de l'artisanat sur présentation d'un justificatif d'achat dans l'un des commerces du centre-ville du Puy-en-Velay (hors café, hôtel, restauration, tabac, presse et jeux d'argent).

La convention ci-annexée précisera les modalités de l'« Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat » entre la Ville et l'Office de commerce et de l'artisanat.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/10/2023

1 abstention

A reçu un avis favorable en Commission Commerces du 27/09/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la mise en place de l'« Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat »,
- APPROUVE Le versement d'une subvention maximum de 20 000 € à l'Office de commerce et de l'artisanat dans le cadre de l'« Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes afférents à cette délibération.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 4

Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY

Signé le 11 octobre 2023,
Le Secrétaire de séance,
CHOUVET Guy,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 11
octobre 2023